



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votations du 28 novembre 2010

Analyse des résultats

Votation cantonale – loi sur les heures d'ouverture des magasins

Les horaires des magasins genevois ne seront pas harmonisés et Genève continuera à connaître un régime hybride et obsolète pour ce qui concerne les heures de fermeture des commerces. Les Genevois continueront à fréquenter les dépanneurs et les enseignes de France voisine, du canton de Vaud ou des gares et aéroport pour faire leurs courses de fin de journée. Personne ne sort gagnant de ce vote. En premier lieu, ce sont les commerçants qui continueront à subir une concurrence déloyale qui leur coûte chaque année des dizaines, voire des centaines de millions. Le secteur en sort également fragilisé. Comment continuer en effet à assurer des conditions de travail exemplaires, alors que les concurrents connaissent des salaires sensiblement inférieurs, tout en pouvant capter une partie de la clientèle genevoise, qui se retrouve devant des portes closes? Enfin, Genève a perdu une formidable occasion de se montrer plus dynamique et en phase avec les modes de vie actuels, occasion qui aurait de surcroît permis de créer quelques centaines d'emplois, notamment pour les étudiants.

La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle défend les intérêts de 75 associations professionnelles et de près de 24'000 entreprises membres, dont 9'000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (entreprises multinationales, finance, artisanat, industrie, services, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. Les entreprises membres de la FER Genève occupent 140'000 salariés, soit 70% des personnes employées dans l'économie privée à Genève. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Nicolas Brunschwig, président – 079 626 81 20 – nicolas.brunschwig@fer-dg.ch

Olivier Sandoz, directeur général adjoint – 079 643 21 25 – olivier.sandoz@fer-dg.ch

Sabine von der Weid, directrice du département de politique générale – 079 203 52 40 – svw@fer-ge.ch

Stéphanie Ruegsegger, directrice adjointe du département de politique générale – 079 203 20 43 – stephanie.ruegsegger@fer-ge.ch